## VILLE DE LA FERTE-BERNARD EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 10 Décembre 2019 Date d'affichage 10 Décembre 2019

Nombre de conseillers

en exercice 29

présents 19 (+ 5 procurations)

votants 24

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20191216-DEL\_19\_12\_16\_21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2019 Affichage : 19/12/2019



## L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF

Le SEIZE DECEMBRE à Vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la Ville de la Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU, Maire.

Etaient présents: M. Didier REVEAU, M. THOREAU Jean, Mme Pascale LEVEQUE, Mme Cécile KNITTEL, M GALLAND Philippe, M. Jacky TACHEAU, M. Thomas GAETAN, M. Thierry BODIN, Mme TROUILLOT Marie-Hélène, Mme Sylvie SEQUEIRA, Mme MARCHAIS Bénédicte, M. Michel DIEDERICH, M. Gérard GUESNE, Mme Delphine LETESSIER, M. CHABLE Nicolas, Mme DOLLON Sophie, Mme JACOB Josette, Mme Edith ALIX, M. Claude DROUET.

Excusés: Mme MORIN-BURRE Camille (Pouvoir donné à M. Gérard GUESNE), Mme ARZUL-MORICEAU Virginie, Mme Marie-Claire DUCELLIER, Mme Hélène DEBLOCK (Pouvoir donné à M. Jean THOREAU), Mme Dominique BURLOT, M. Quentin GUTIERRES, M. Michel ARBOUYS (Pouvoir donné à M. Philippe GALLAND), M. Daniel GUEDET (Pouvoir donné à M. Didier REVEAU), Mme Sylvie FAVRET (Pouvoir donné à M. Claude DROUET), M. PERRE Thierry.

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Bénédicte MARCHAIS a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

## <u>DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE: MISE A JOUR DU SERVICE NATIONAL DES ADRESSES</u>

Monsieur Gaëtan THOMAS, Conseiller municipal délégué à la Sécurité et à la Tranquillité publique, rappelle aux membres du Conseil Municipal les travaux réalisés dans le cadre du déploiement de la fibre optique et les modifications d'adressage de certains administrés Fertois qui doivent être effectives dans le cadre du déploiement de la Fibre Optique sur le territoire communal.

Il s'agira d'une mise à jour du Service National des Adresses (Fichier) car des anomalies ont été relevées.

Le Conseil Municipal est compétent pour modifier et rectifier ces anomalies. A ce titre, il conviendrait de modifier comme suit le SNA pour les adresses suivantes :

SNA Actuel		SNA Futur	
-	Rue du Docteur Alain	78	Avenue du Général Leclerc
-	Rue Faidherbe	2A	Avenue Jean Béalet - ZI des Récollets
-	Allée Buffon	2	Avenue Jean Béalet - ZI des Récollets
-	Rue Bollée	1	Lieu-dit Les Fourneaux RD 1
-	Zone Industrielle des Ajeux	1	Rue Paul Jean Souriau
-	Lieu-dit Le Joncheray	1	Lieu-dit La Cuprie

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité des membres votants (24 Pour – 0 Contre – 0 Abstention)

AUTORISE Monsieur le Maire, ou l'un de ses Adjoints,

- A effectuer les mises à jour,
- Signer tout document visant au bon déroulement de cette opération.

Pour Copie Conforme, Le Maire **Didier REVEAU**